

1. DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE : MONSIEUR

Majorité absolue	Oui	3 148,00	95,98 %
	Non	132,00	4,02 %
	Voix exprimées	3 280,00	-
	Abstentions	166,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

2. ACCORD POUR QUE LE SYNDIC SOIT LE SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE

Majorité absolue	Oui	3 446,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

3. APPROBATION DES COMPTES

Majorité absolue	Oui	3 304,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	3 304,00	-
	Abstentions	142,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

4. QUITUS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (M.)

Majorité absolue	Oui	3 005,00	95,79 %
	Non	132,00	4,21 %
	Voix exprimées	3 137,00	-
	Abstentions	309,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

Handwritten signatures in blue ink, including a large stylized signature and a smaller one below it.

5. RENOUELEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ()

Majorité absolue	Oui	2 641,00	95,24 %
	Non	132,00	4,76 %
	Voix exprimées	2 773,00	-
	Abstentions	673,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. QUITUS DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ

Majorité absolue	Oui	3 030,00	95,83 %
	Non	132,00	4,17 %
	Voix exprimées	3 162,00	-
	Abstentions	284,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

7. RENOUELEMENT DE () E AU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ

Majorité absolue	Oui	2 864,00	83,11 %
	Non	582,00	16,89 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

8. RENOUELEMENT DE AU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ

Majorité absolue	Oui	2 722,00	90,13 %
	Non	298,00	9,87 %
	Voix exprimées	3 020,00	-
	Abstentions	426,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

9. RENOUELEMENT DE AU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'ordre du jour, ce point est voté à la majorité absolue (et non à l'unanimité)

Majorité absolue	Oui	2 591,00	85,51 %
	Non	439,00	14,49 %
	Voix exprimées	3 030,00	-
	Abstentions	416,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

10. QUITUS AU SYNDIC

Majorité absolue	Oui	3 171,00	96,00 %
	Non	132,00	4,00 %
	Voix exprimées	3 303,00	-
	Abstentions	143,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

11. DÉTERMINATION DU BUDGET POUR LE NOUVEL EXERCICE (PROPOSITION D'APPELER UN MONTANT DE 54.000 €)

Vous serez amené à voter le budget pour le nouvel exercice. Cette année, vu la situation économique plus stable et la faible inflation, je vous propose un budget de 54.000 €.

Majorité absolue	Oui	3 314,00	96,17 %
	Non	132,00	3,83 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

12. DÉTERMINATION DU MONTANT À APPELER POUR LE FONDS DE RÉSERVE (PROPOSITION DE 3.000 €)

Majorité absolue	Oui	2 748,00	79,74 %
	Non	698,00	20,26 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

13. CORRECTION DE LA QUESTION POSÉE EN 2023 :DONNEZ-VOUS VOTRE ACCORD POUR QU'UN EMPLACEMENT DE PARKING EN FACE DU N°14 (ET PAS 15) SOIT DÉDIÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ?

En cas d'accord, le seul coût à prévoir est la pose d'un panneau dédié.

Majorité absolue	Oui	2 588,00	81,08 %
	Non	604,00	18,92 %
	Voix exprimées	3 192,00	-
	Abstentions	254,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

14. DONNEZ-VOUS VOTRE ACCORD SUR LE PROJET DE STATUTS ? EN CAS DE VOTE FAVORABLE, VOUS DONNEZ MANDAT AU SYNDIC POUR SIGNER LE DOCUMENT.

Majorité absolue	Oui	3 314,00	96,17 %
	Non	132,00	3,83 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

15. JARDINAGE : CHOIX DE FLORI JARDIN

Majorité absolue	Oui	2 722,00	90,85 %
	Non	274,00	9,15 %
	Voix exprimées	2 996,00	-
	Abstentions	450,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

16. JARDINAGE : CHOIX DE SÉBASTIEN DEHU

17. ELECTRICITÉ BLOC C : ÊTES-VOUS D'ACCORD QUE NOUS METTIONS EN ATTENTE LES DEMANDES DE PAIEMENT DU SYNDIC DANS L'ATTENTE D'ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA MÉTHODE DE RÉPARTITION DE CES CHARGES ?

Le syndic du "Chêne" nous facture annuellement notre quote-part de l'électricité du local poubelle. Le compteur électrique se situe dans le bâtiment le "Chêne". Dans la mesure où ce dernier reprend aussi les autres luminaires du bloc C, je ne suis pas d'accord de payer la facture. Si des sous compteurs ont été installés, je souhaite également avoir une vision sur les index.

Majorité absolue	Oui	3 152,00	91,47 %
	Non	294,00	8,53 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

18. QUESTION DE MR SAINTGHISLAIN : "ÊTES-VOUS D'ACCORD POUR LE DÉMONTAGE DE LA SÉCURISATION DES PORTES DONNANT ACCÈS À L'EXTÉRIEUR DANS LE SOUS-SOL ?"

Majorité des 2/3	Oui	404,00	12,43 %
	Non	2 847,00	87,57 %
	Voix exprimées	3 251,00	-
	Abstentions	195,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

- ✓ 19. QUESTION DE MR SAINTGHISLAIN : "ÊTES-VOUS D'ACCORD POUR LE DÉMONTAGE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE AU MARRONNIER, EN CE COMPRIS LA DÉSACTIVATION DE TOUS LES LOGICIELS Y AFFÉRENTS ET LA DESTRUCTION DE TOUTES LES IMAGES QUI EN ONT ÉTÉ PRODUITES ?".

Majorité des 2/3	Oui	273,00	7,92 %
	Non	3 173,00	92,08 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

- ✓ 20. QUESTION DE MR S [REDACTED] : "ÊTES-VOUS D'ACCORD DE REVENDRE TOUT LE MATÉRIEL AINSI QUE LE LOGICIEL ÉMANANT DE LA VIDÉOSURVEILLANCE DE LA MEILLEURE FAÇON QUI SOIT ?"

Majorité des 2/3	Oui	273,00	7,92 %
	Non	3 173,00	92,08 %
	Voix exprimées	3 446,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

✓ 21. MODIFICATION R.O.I. : ETES-VOUS D'ACCORD SUR LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU POINT RELATIF AUX EMMÉNAGEMENTS-DÉMÉNAGEMENTS (DOCUMENT CI-JOINT)?

Majorité absolue	Oui	2 865,00	86,71 %
	Non	439,00	13,29 %
	Voix exprimées	3 304,00	-
	Abstentions	142,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

○ 22. ETES-VOUS D'ACCORD DE DISPOSER D'UN ESPACE SÉCURISÉ VOUS DONNANT LA POSSIBILITÉ DE CONSULTER LES DOCUMENTS LIÉS À VOTRE COPROPRIÉTÉ ?

Majorité absolue	Oui	1 221,00	36,97 %
	Non	2 082,00	63,03 %
	Voix exprimées	3 303,00	-
	Abstentions	143,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.




✓ **23. LA PROBLÉMATIQUE DES POISSONS D'ARGENT. EVOLUTION DE LA SITUATION. FAUT-IL FAIRE APPEL À UNE FIRME SPÉCIALISÉE EN VUE DE TRAITER LES COMMUNS DE LA RÉSIDENCE ?**

Le syndic va faire appel à une société spécialisée afin d'avoir un devis pour le traitement contre les poissons d'argent dans toute la résidence. Le devis sera transmis à l'ensemble des copropriétaires pour information.

Majorité des 2/3	Oui	294,00	9,24 %
	Non	2 887,00	90,76 %
	Voix exprimées	3 181,00	-
	Abstentions	265,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

✓ **24. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE GESTION DE MONS-SYNDIC**

Majorité absolue	Oui	2 864,00	91,24 %
	Non	275,00	8,76 %
	Voix exprimées	3 139,00	-
	Abstentions	307,00	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

25. POINTS NON SOUMIS AU VOTE

✓ Un mail sera envoyé à l'ensemble des copropriétaires concernant la demande de Monsieur Twardy, à savoir si certains sont concernés par un interrupteur placé à proximité de la baignoire et qui engendre une remarque par un organisme de contrôle dans le cadre de l'établissement d'un PV de conformité électrique.

✓ Le syndic prendra contact avec la société EDLS afin de lui émettre la problématique qui suit : Lorsque la ventilation fonctionne aux sous-sols, la porte sectionnelle ne s'ouvre pas systématiquement lorsque l'on utilise sa télécommande.

✓ Faire nettoyer la grille de ventilation de la porte sectionnelle lors de l'entretien de celle-ci.

✓ Le syndic demandera au courtier de revoir la prime d'assurance incendie.

Une erreur matérielle a été constatée dans les bulletins de votes relativement à la question n°16 (choix du jardinier Sebastien Dehu) sans conséquence toutefois. Les copropriétaires ayant choisi l'autre entreprise de jardinage.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21:40.

Le Président

Le Secrétaire

[Redacted signature area]

[Handwritten mark]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]